



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du date 2024

Intervention de **Simon BRUNEAU**

Délibération 20 : RAPPORTS ANNUELS de la DSP DE LA CRÈCHE DE LA PELOUSIÈRE

Mesdames et messieurs,

Nous savons que le secteur de la petite enfance est en crise mais cela ne peut pas tout excuser. Taux d'occupation à 40%, fin des repas préparés sur place, plages horaires de garde réduite... sans parler des sévères critiques adressées par la PMI.

Ce rapport nous montre clairement que lorsque la commune n'a pas la maîtrise, elle subit les défauts de gestion de l'entreprise délégataire. La commune ne peut qu'attendre que le délégataire se reprenne en main. En l'occurrence avec la mise en place de pénalités financières car une entreprise à but lucratif n'a pas les mêmes priorités qu'une collectivité.

Nous aurions préféré que l'année dernière vous fassiez le choix de ne pas reconduire ce principe de Délégation de service public, pour développer à place davantage de crèches publiques. Nous voulons du service et pas des pénalités. Vous nous avez montré avec votre projet de cuisine centrale que vous saviez trouver du foncier rapidement, pourquoi n'en trouveriez-vous pas pour des crèches ?



Citoyen·nes
engagé·es